



Nous offrons un service 24 h/24, 7 j/7.

Rendez-vous en ligne !

OU

Scannez le code QR :

Consultez le site
nyc.gov/BusinessToolbox.
Cliquez sur Apply (Déposer une
demande) pour obtenir des instructions
sur le dépôt de votre demande de
licence en ligne.



Liste de contrôle pour la demande de licence des vendeurs de tabac au détail

NE REMPLISSEZ PAS CETTE DEMANDE SI VOTRE ENTREPRISE EST OU CONTIENT UNE PHARMACIE.

La législation de la ville de New York interdit aux pharmacies et aux entreprises qui contiennent des pharmacies d'obtenir des licences de vente de tabac au détail.

*****Important : plafonds des districts communautaires*****

Les plafonds des districts communautaires pour les licences de vente de tabac au détail sont entrés en vigueur le 24 février 2018. Pour obtenir une liste des plafonds actuels des districts communautaires, consultez les données ouvertes de la ville de New York sur opendata.cityofnewyork.us et recherchez « tobacco retail dealer » (vendeur de tabac au détail).

Vous pouvez déposer cette demande uniquement si :

*(Voir la clé pour * et † à la page 2.)*

- Les licences sont disponibles dans votre district communautaire.*
- Une entreprise avec une licence de vente de tabac au détail est vendue, quelqu'un acquiert 10 % ou plus des parts de l'entreprise ou il y a un changement dans le partenariat. Vous (la nouvelle entreprise) pouvez déposer une demande pour une nouvelle licence au même endroit à condition qu'il existe une licence actuelle en cours de validité « en règle » à cette adresse ET *que vous demandiez une nouvelle licence sous 30 jours à compter de la vente ou du changement.*†
- Votre entreprise est située dans certains aéroports ou certains parcs qui ne sont pas soumis aux plafonds des districts communautaires.†
- Vous disposez d'une licence de vente de tabac au détail active pour votre kiosque à journaux et vous souhaitez détenir les deux licences sous la même dénomination sociale.†



- Vous êtes titulaire d'une licence de kiosque à journaux qui a été transférée à la suite du décès ou de l'invalidité de l'ancien titulaire de la licence et vous souhaitez que la licence de vente de tabac au détail du site soit à votre nom. La licence de vente de tabac au détail existante doit être en règle.[†]

Remarque :	
*	Lorsque des licences seront disponibles, le DCWP procédera à une loterie. Consultez le site nyc.gov/dcwp pour obtenir des informations, notamment sur la procédure de demande de participation à une loterie.
†	Si vous êtes concerné(e) par l'une de ces exceptions aux plafonds, vous devez envoyer la Certification d'exception au plafond de vente de tabac au détail et les justificatifs. Voir la section sur les Documents obligatoires pour de plus amples informations.

Qui doit détenir une licence de vendeur de tabac au détail ?

Vous devez avoir une licence de vendeur de tabac au détail pour vendre des cigarettes ou des produits contenant du tabac, comme des cigares, du tabac à chiquer, du tabac à pipe, du tabac à rouler, du tabac à priser de type snus ou snuff, des cigarettes bidi, de la chicha ou des produits de tabac solubles directement aux consommateurs.

Cette description ne donne qu'une explication d'ordre général sur les personnes qui doivent avoir une licence de vendeur de tabac au détail.

Critères de la licence

Le Département de la protection des consommateurs et des travailleurs (Department of Consumer and Worker Protection, DCWP) rejettera votre demande si vous ne fournissez pas les informations et documents nécessaires :

- ☐ **Demande de licence de base**
- ☐ **Numéro d'identification fiscale OU numéro de confirmation de la demande**
Pour demander un certificat d'autorité pour le prélèvement des taxes de vente, consultez le site www.businessexpress.ny.gov.
- ☐ **Immatriculation comme vendeurs au détail et distributeurs automatiques pour la vente des cigarettes et des produits de tabac auprès du Département des impôts et des finances de l'État de New York**
Pour déposer une demande d'immatriculation comme vendeurs au détail et distributeurs automatiques pour la vente des cigarettes et des produits de tabac, consultez le site www.licensecenter.ny.gov ou appelez le (518) 457 5735.



☐ **Justificatif d'adresse professionnelle**

Envoyez une copie d'UN des documents suivants au nom soit de l'entreprise soit d'une personne figurant sur la demande de licence :

- Facture de charges datée de moins de 90 jours (par exemple, téléphone, gaz, électricité, câble ou eau) OU
- Acte ou bail actuel OU
- Reçu récent de remboursement de prêt immobilier ou de paiement du loyer OU
- Document ou facture d'assurance où figure votre adresse professionnelle OU
- Courrier d'un organisme gouvernemental où figure votre adresse professionnelle OU
- Licence ou permis ou certificat en cours (en cours de validité) délivré(e) par un organisme gouvernemental municipal/étatique/fédéral où figure votre adresse professionnelle OU
- Relevé bancaire ou de carte de crédit daté de moins de 90 jours
Veuillez supprimer les informations relatives au compte.

☐ **Justificatif d'adresse personnelle**

Chaque personne indiquée sur la demande de licence doit fournir une copie d'UN des documents suivants au nom de la personne :

- Facture de charges datée de moins de 90 jours (par exemple, téléphone, gaz, électricité, câble ou eau) OU
- Courrier d'un organisme gouvernemental où figure votre adresse personnelle OU
- Acte ou bail actuel OU
- Document ou facture d'assurance où figure votre adresse personnelle OU
- Licence, permis ou certificat en cours de validité délivré(e) par un organisme gouvernemental municipal/étatique/fédéral où figure votre adresse personnelle OU
- Courrier de l'université ou de l'établissement scolaire où figure votre adresse personnelle OU
- Reçu récent de remboursement de prêt immobilier ou de paiement du loyer OU
- Permis de conduire OU
- Carte d'identité municipale OU
- Relevé bancaire ou de carte de crédit daté de moins de 90 jours
Veuillez supprimer les informations relatives au compte.



Pour une personne qui vit à l'adresse d'une autre personne, veuillez fournir les documents suivants :

- UN justificatif d'adresse personnelle (voir ci-dessus) avec le nom du locataire ou du propriétaire ; ET
- une lettre signée par le locataire ou le propriétaire indiquant que la personne vit à cette adresse.

☐ **Certification de l'exception au plafonnement pour les détaillants de tabac et documents à l'appui, le cas échéant**

Le formulaire liste les justificatifs requis pour les exceptions pertinentes.

Vous pouvez envoyer par courriel les justificatifs à l'adresse

onlineappsdocs@dcwp.nyc.gov.

Remarque : si vous avez participé à une loterie et reçu une offre pour déposer une demande, vous n'avez pas besoin d'envoyer ce formulaire.

☐ **Déclaration donnant l'autorité à agir**

Obligatoire si une personne autre que le demandeur/la demandeuse de la licence prépare et envoie cette demande. Le demandeur/la demandeuse doit signer la demande de licence et tous les formulaires connexes.

☐ **Frais de licence**

Durée de la licence : 2 ans	Date d'expiration : 31 décembre	Frais de licence : 200 \$ pour les deux années complètes	
Si vous déposez votre demande entre ces dates :		Vous paierez :	Votre licence expirera :
Du 1 ^{er} janvier au 30 juin d'une année impaire		200 \$	Au 31 décembre des années paires
Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre d'une année impaire		150 \$	Au 31 décembre des années paires
Du 1 ^{er} janvier au 30 juin d'une année paire		200 \$	Au 31 décembre des années impaires
Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre d'une année paire		150 \$	Au 31 décembre des années impaires



Payez par :

- ☐ Carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express et Discover Card uniquement)
(*en ligne ou en personne*)
Vous devrez payer des frais de dossier non remboursables de 2 %.
- ☐ Chèque électronique (*en ligne*)
- ☐ Chèque ou mandat établi à l'ordre du DCWP (*en personne ou par courrier postal*)

Message important concernant le certificat d'entreprise

Vous devez avoir le certificat d'entreprise applicable en fonction de la structure juridique de votre entreprise. Bien que le DCWP n'ait pas besoin de l'envoi de votre certificat d'entreprise pour le traitement de votre demande, le DCWP peut demander ce document dans le cadre de la section 20-104 du Code administratif de la ville de New York (New York City Administrative Code).

Les propriétaires uniques agissant sous un nom autre que le vôtre doivent avoir un certificat d'entreprise/de nom d'emprunt.

Les partenariats doivent avoir un certificat de partenariat et, le cas échéant, un certificat de nom d'emprunt pour votre entreprise.

Les sociétés, les sociétés en commandite, les sociétés à responsabilité limitée ou les partenariats à responsabilité limitée doivent être immatriculés et rester actifs auprès de la Division des sociétés (Division of Corporations) de l'État de New York. Vous pouvez vérifier votre statut sur le site www.dos.ny.gov/corps.

Autres permis/licences/accords municipaux ou étatiques éventuellement nécessaires

Vous devez avoir une licence de *vendeur de cigarettes électroniques au détail* pour vendre des cigarettes électroniques dans la ville de New York. Les licences des vendeurs de cigarettes électroniques au détail sont également soumises aux plafonds des districts communautaires.

Cette liste peut ne pas être exhaustive. Voir la section sur les Ressources supplémentaires.



Vous avez des questions ? Nous sommes là pour vous aider !

- **Courriel** : TobaccoUnit@dcwp.nyc.gov
- **Téléphone** : (212) 436 0406 (du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h).

Des services d'interprétation gratuits sont disponibles sur site. Pour demander un aménagement en lien avec un handicap, rendez-vous sur le site nyc.gov/dcwp et recherchez « accommodations » (aménagements) ou envoyez un courriel au coordinateur de la loi en faveur des Américains en situation de handicap (Americans with Disabilities Act, ADA) du DCWP à l'adresse DCWPADACoordinator@dcwp.nyc.gov.

Ressources supplémentaires pour les vendeurs de tabac au détail

- Pour vous renseigner sur les lois et sur les règlements qui sont susceptibles de concerner votre activité, consultez le site nyc.gov/BusinessToolbox.
- Pour la **liste de contrôle d'inspection** : pour les **vendeurs de tabac au détail**, consultez le site nyc.gov/BusinessToolbox.
- Pour obtenir des ressources utiles pour l'ouverture, le fonctionnement et la croissance de votre activité, consultez le site nyc.gov/business.